



*Si la mémoire collective n'a pas réellement enregistré tous les tenants et aboutissants du projet, il semble bien que l'idée de la création d'une association destinée à oeuvrer pour le bien des familles ait, à l'origine, germé dans l'esprit de deux viticulteurs ingersheimois, Victor Dietrich et Alphonse Bohn.*

*Vendredi 17 février 1950, Victor Dietrich animait encore la première assemblée, déjà qualifiée de "fondatrice" et d'où naîtra un comité provisoire. Mais, frappé par la maladie, il ne sera malheureusement plus en mesure de participer à l'assemblée constitutive, tenue le dimanche 7 mai suivant.*

Quant à son ami Alphonse Bohn, c'est tout naturellement qu'il sera élu au poste de vice-président de la toute jeune Association Familiale d'Ingersheim.



Association Familiale d'Ingersheim

60 ans au service de la population

Les présidents successifs :

Albert Fleith	1950 - 1954
Michel Servudacki	1954 - 1955
Henri Imbach	1955 - 1963
Jean Rigly	1963 - 1980
Gabrielle Dreyer	1980 - 1985
Adrien Schwoerer	1985 - 1992
Marco Fuchs	1992 - 2001
Jean-Luc Syren	2001 - 2008
Patrick Meyer	2008 -



## Un peu d'histoire...

Aux dires du site internet de l'Union Nationale des Associations Familiales (UNAF), "la réalité associative familiale est née à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle. Arrivent ensuite les problèmes de la mortalité infantile, de la démographie, de la situation des familles nombreuses, des familles populaires, ... En 1945, le Gouvernement provisoire de la République manifeste la volonté d'associer les familles à la reconstruction civique, sociale, économique et culturelle du pays, et, au-delà, de les appeler à participer institutionnellement à la définition et au développement des politiques qui les concernent directement. Le résultat de cette volonté s'est traduit par l'Ordonnance du 3 mars 1945, confirmée par le législateur avec la loi du 11 juillet 1975".

A Ingersheim, c'est sous la présidence du maire Masson et en la salle du restaurant "Aux Trois Epis" que se tient, ce vendredi 17 février 1950, une première assemblée réunie en vue de la création d'une section locale des associations familiales. Monsieur Gsell, de Colmar, tient un exposé magistral à propos de l'esprit dans lequel oeuvrent les associations familiales, appelées à désigner des délégués qui sont consultés avant toute décision concernant les affaires familiales telles que l'éducation, l'enseignement, les allocations familiales, les colonies de vacances, les logements, etc. A la suite de trois autres orateurs colmariens, qui évoquent, entre autre, les problèmes des allocations de logement, primes d'installation et de déménagement, voire la nécessité absolue de combattre, plus que jamais, l'actuelle littérature de bas étage qui corrompt la jeunesse, Monsieur Victor Dietrich souligne plus particulièrement le caractère hautement moral des associations familiales, propos que le maire Masson appuie, souhaitant pour sa part la création d'une telle association, qui ne saurait être que bénéfique à l'ensemble de ses concitoyens.

Pour administrer ce premier "Groupement Familial d'Ingersheim", placé sous la coupe de l'UDAF et chargé de répondre aux besoins les plus pressants de la population, un comité provisoire est alors constitué par Messieurs Albert Fleith, Théophile Roesch et Alfred Wehrlé.

Trois mois plus tard, le dimanche 7 mai 1950, à 20 heures 15 en la salle du Cercle Catholique, se tient l'assemblée générale constitutive de l'Association Familiale d'Ingersheim. Sous la présidence du maire Masson et en présence de Messieurs Heidet, président de l'UDAF du Haut-Rhin, Nonnenmacher, avocat stagiaire, Kaeffer, secrétaire départemental des associations familiales et Halter, président de l'association familiale Sainte-Marie de Colmar, ainsi que du comité provisoire local et de Monsieur le curé Wirth.

L'assistance est peu nombreuse, malgré les invitations lancées et les annonces largement publiées et seules 26 adhésions sont enregistrées. Ce qui fait dire au rédacteur du compte-rendu de séance "qu'il semble que ce soit là un autre signe des temps. Comme si l'on se désintéressait du devenir de notre jeunesse et de nos familles".

Quant aux statuts, déposés le 12 mai 1950, ils précisent les buts de l'association :

- d'étudier et de défendre les intérêts matériels et moraux des familles
- d'assurer la représentation des familles auprès des pouvoirs publics
- de créer entre toutes les familles adhérentes un esprit d'entraide mutuelle, spécialement entre familles nombreuses et jeunes familles, en dehors de toute considération politique ou religieuse
- de poursuivre l'organisation, la réalisation et d'assurer la gestion de tous services d'intérêt familial et d'entraide mutuelle en matière d'éducation, de logement, d'épargne, de mutualité, de consommation, etc.
- de prendre et de promouvoir toutes initiatives susceptibles d'aider la famille et de la défendre, notamment contre l'immoralité et les fléaux sociaux,
- de collaborer avec les organisations professionnelles pour toutes les questions intéressant à la fois la famille et la profession.

Handwritten signatures of the members of the committee, including: Heibel, Dietrich, Alphonse Bohn, Ernest Wirth, J. Rosfelder, Théophile Roesch, Alfred Wehrlé, and Pierre Thomann.

## Tribunal Cantonal Kayserberg

Inscription au registre des associations, volume II, No 3 du 31 août 1950 :

### « ASSOCIATION FAMILIALE D'INGERSHEIM »

L'association a son siège à INGERSHEIM. Les statuts ont été établis le 12 mai 1950.

Sont membres du comité : M. FLEITH Albert, employé de l'Enregistrement, président ; M. BOHN Alphonse, vigneron, vice-président ; M. WEHRLÉ Alfred, employé, secrétaire ; Mme DIETRICH Marguerite, née Thomann, secrétaire-adjointe ; M. THOMANN Pierre, employé de mairie, trésorier ; Mme ROSSFELDER Gaby, née Freydrich, assesseur ; M. ROESCH Théo, surveillant, assesseur ; tous demeurant à INGERSHEIM.



Probablement à la suite de la "mission" prêchée en mars 1950 par le père Maisant, quelques couples avaient déjà constitué les "jeunes foyers d'Ingersheim" ; certains d'entre eux ont immédiatement adhéré à cette jeune association familiale et en sont, pour la plupart, devenus les piliers.

Des premières années, que nous appellerons pionnières, retenons, parmi bien d'autres actions, la mise en place d'un vaste programme de construction pour les jeunes foyers, qui aboutira à la création d'une section "Castors", avec location du hangar de la batteuse et achat d'une machine à fabriquer des parpaings ; la participation plus qu'active à l'installation d'une pharmacie à Ingersheim ; l'organisation, tous les deux ans, d'une "Fête des mères" ; la création d'une garderie d'été, la mise à disposition des familles d'une machine à tricoter ; l'organisation de campagnes d'achat groupé de charbon ; la mise en place d'une garantie obsèques et la création, en collaboration avec la municipalité, d'une "banque de sang" qui, grâce aux nombreux dons collectés, permettait d'avoir, à tout moment, du sang disponible pour toute la population d'Ingersheim.

Il y eut aussi les nombreuses conférences du "Cercle d'Etude de l'Enfant et de l'Adolescent", aux sujets toujours adaptés à l'évolution de la société. Et le souci permanent du devenir de la jeunesse, traduit par le soutien au Ciné Club local et par l'élection de Monsieur Henri Imbach, alors président de l'AFI, au poste de premier président de la Maison des Jeunes et de la Culture.



Concernant plus particulièrement les mères de familles nombreuses, les dossiers d'obtention des "Médaille de la famille française" ou du "Prix Nestlé" étaient présentés par l'association, de même qu'elle organisait les séjours de certaines mamans à la maison de repos de La Ciotat.

Enfin, pour en terminer avec ce trop court et surtout très incomplet exposé des diverses possibilités d'action de l'AFI, il convient de rappeler qu'au travers de l'UDAF, Union Départementale des Associations Familiales, toutes les associations locales disposent d'un vaste réseau de délégués dans les différentes commissions départementales et services sociaux.

Jean-Victor Dietrich, fils de Victor Dietrich, l'un des initiateurs du projet de création de l'association locale, fut élu président de l'UDAF du Haut-Rhin en décembre 1972.

**Aujourd'hui**, l'Association Familiale d'Ingersheim compte environ 490 familles membres, soit 460 de plus qu'à ses débuts. C'est dire le succès que connaît cette association, grâce notamment à sa faculté d'adaptation à l'évolution constante de la société et à l'adéquation aux nouvelles demandes formulées par les familles, parfaitement traduites par la vaste palette des activités actuellement proposées :

- ateliers d'arts plastiques
- art floral
- aquarelle
- cercle féminin
- connaissance des vins
- gymnastique dynamique, douce, séniors, etc.
- relaxation
- scrabble
- scrapbooking.

Ainsi que les services :

- baby sitting
- caisse de décès



A ceux qui trouveraient un peu trop prétentieux l'intitulé "*PME*", il convient de faire remarquer que toutes les activités énumérées ci-dessus sont animées par des intervenants qualifiés et rémunérés.

Et que, dans le cadre de l'**Atelier du Château** où se tiennent les activités des sections "Périscolaire" et "Accueil de Loisirs Sans Hébergement" (ALSH), l'AFI emploie 7 salariés, complétés par des saisonniers pendant les vacances, soit l'équivalent de 15 salariés.

L'**Accueil de Loisirs Sans Hébergement** a pris la suite de l'ancienne garderie et fonctionne les mercredis et pendant les vacances de février, avril, juillet et Toussaint.

Quant au **Périscolaire**, ouvert à la rentrée 2000, il assurait, à l'origine, l'accueil d'après classe et la restauration pour 35 enfants de 3 à 11 ans. Sa capacité a été portée à 75 en 2006, le déménagement de l'AFI vers le pigeonnier ayant permis l'extension des locaux. Ce service a été créé et est géré par l'AFI à la demande de la Municipalité, qui participe à son financement.

En conclusion, nous tenons à remercier les familles pour la confiance qu'elles nous témoignent dans le cadre du Périscolaire et des nombreuses autres activités.

Nous rendons également hommage à tous les membres bénévoles qui, par leur participation active à la vie de l'association, lui permettent de perdurer et de se développer.

\*\*\*\*\*

**Pour tout renseignement, merci de vous adresser aux différents contacts dont les coordonnées figurent dans le dépliant de l'AFI disponible en mairie et au siège de l'association.**

ASSOCIATION FAMILIALE D'INGERSHEIM  
**Partenaire de la Semaine Culturelle**

**Pour fêter son 60<sup>ème</sup> anniversaire,  
l'Association Familiale d'Ingersheim parrainera la soirée**

**SPECTACLE DE DANSE FOLKLORIQUE RUSSE  
DE L'ENSEMBLE TROÏKA**

---

A cette occasion l'AFI offre à ses adhérents 100 billets d'entrée pour le spectacle.  
Un tirage au sort désignera les heureux gagnants.

---